

Congrès mondial sur les droits de l'Homme, l'orientation sexuelle et l'identité de genre

Date : 15 mai 2009

Lieu : Assemblée Nationale, 101 rue de l'université 75007 PARIS

Participants : Ministres, représentants d'États et d'autorités publiques, représentants d'institutions multilatérales, experts indépendants, ONG et associations de défense des droits de l'Homme.

Objectifs :

- Définir une stratégie pour recueillir la signature d'autres États favorables à la déclaration de New York du 18 décembre.
- Définir une stratégie concernant les prochaines étapes dans les enceintes internationales afin de renforcer la dynamique en faveur de la Déclaration.
- Déterminer comment coordonner cette action avec les initiatives de la société civile sur cette question.

Les principaux débats, conclusions et recommandations du congrès seront publiés dans un document de conférence.

Organisation :

- **Cérémonies officielles** (ouverture et clôture) : déclaration de ministres, de représentants d'États et d'institutions multilatérales, de personnalités et de témoins.

- **Tables rondes sur des thèmes spécifiques** organisées simultanément.

Tables rondes : - **4 tables rondes**, chacune **dirigée par un coordinateur** et divisée en **3 sessions** sur différents sujets liés au thème principal de la table ronde.

- Chaque sujet sera discuté par un **panel de 4 experts**, qui sera assisté par un **modérateur** et un **rapporteur** ; ce dernier sera chargé de rédiger des conclusions et des recommandations, en tenant compte des débats qui auront eu lieu.

- À l'issue du congrès, **des conclusions générales** seront résumées par le coordinateur de chaque table ronde.

Programme :

8 h 30-9 h 30	Accueil des participants
9 h 30-11 h 00	Séance d'ouverture officielle (plénière)
11 h 00-11 h 30	Pause
11 h 30-13 h 00	Tables rondes / Panel 1
13 h 15-14 h 30	Déjeuner-buffet
14 h 45-16 h 15	Tables rondes / Panel 2
16 h 15-16 h 30	Pause
16 h 30-18 h 00	Tables rondes / Panel 3
18 h 00-18 h 30	Pause
18 h 30-19 h 30	Présentation des conclusions du groupe de travail (plénière)
19 h 30-20 h 00	Clôture officielle
20 h 00	Cocktail dînatoire au Ministère des affaires étrangères et européennes

Tables rondes

Table ronde 1 : progrès vers la dépénalisation universelle et défis (coordinateur : Joël Bedos, *International Day against Homophobia and Transphobia Committee*)

Panel 1 : Le contexte et la genèse de la déclaration aux Nations unies : comment sommes-nous arrivés là ?

- *Comment les avancées réalisées aux Nations unies sur des sujets connexes (genre, santé, développement, etc.) ont-elles permis de faire progresser les questions de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ?*
- *Quelles ont été les initiatives passées et récentes mises en œuvre au sein du système des Nations unies ? Comment ont été traitées les questions de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, et quel a été leur effet sur la décision de les porter devant l'Assemblée générale ?*
- *Quel a été le rôle de la société civile, des gouvernements et des Nations unies elles-mêmes dans ces processus ?*

Panel 2 : Quel peut être l'impact de cette déclaration au niveau des pays ?

- *La déclaration a été saluée comme « une avancée historique » dans la promotion des droits de l'Homme pour les minorités sexuelles. Mais quels peuvent être d'ores et déjà les bénéfices d'une telle déclaration, notamment pour les personnes présentes sur le terrain dans les pays visés au premier chef par cette déclaration, c'est-à-dire dans les États où l'homosexualité et les identités et comportements sexuels hors des « normes » traditionnelles sont encore frappés de sanctions pénales ?*
- *Que peut-on faire au niveau local pour que la déclaration ait un impact positif pour les personnes LGBT et leurs défenseurs ? Et quelles sont les conditions nécessaires à ces fins ?*
- *Que doivent faire les ONG, les experts, les médias, les gouvernements qui apportent leur aide, etc. pour que cette déclaration se traduise en actes ?*

Panel 3 : Perspectives : aller au-delà de la Déclaration

- *La déclaration devant les Nations Unies n'a jamais été destinée à demeurer une initiative isolée. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large visant à ce que les organes et mécanismes des Nations Unies prennent réellement en compte les difficultés en matière de droits de l'Homme que rencontrent les LGBT. Comment prolonger la dynamique engagée avec la Déclaration et les initiatives précédentes lancées aux Nations Unies, et au-delà, pour faire progresser cet objectif ? Quelles pourraient être les prochaines étapes ?*
- *Quels sont les processus à mettre en œuvre et les conditions à réunir pour mener une action constructive et efficace qui permette de surmonter plutôt que d'exacerber les tensions actuelles entre les blocs existants ?*

Table ronde 2 : Comment les États et la société civile peuvent-ils coopérer pour lutter contre les violations des droits de l'homme à l'encontre des personnes LGBT ? (coordinateur : Bernard Scholl, *Amnesty International*)

Panel 1 : Action, dialogue, coopération et soutien des pouvoirs publics

- *Comment les ONG peuvent-elles coopérer avec les pouvoirs publics dans la lutte contre les violations des droits de l'Homme qui affectent les personnes LGBT ? Des cas concrets de violations des droits de l'Homme sur le terrain seront discutés.*

- *La communauté des défenseurs des droits de l'Homme souffre d'une fragmentation qui réduit l'efficacité de leur action et induit un éparpillement des soutiens. Comment remédier à ce problème ?*
- *Quels sont les besoins des groupes locaux de personnes LGBT ? Quels sont les besoins du mouvement mondial des personnes LGBT pour leur venir en aide ? Comment les ONG peuvent-elles s'entraider et constituer des groupements d'associations pouvant se réunir pour former des entités plus importantes ? Quelle forme de soutien ou d'approbation des pouvoirs publics pourrait être nécessaire ?*

Panel 2 : Financement du mouvement LGBT

- *Trop souvent, les groupes de personnes LGBT restent de taille réduite, manquent d'espaces de bureaux et comptent très peu d'activistes rémunérés à temps plein. Comment mobiliser davantage de ressources au profit du secteur LGBT international ?*
- *Que peut-on faire pour remédier à cette grave pénurie de financements dans ce secteur, qui dépasse la question des fonds affectés au VIH/SIDA, notamment par une augmentation de l'aide publique et un accroissement des financements de la recherche sur les violations des droits de l'homme dans le monde ?*

Panel 3 : Le rôle des associations LGBT religieuses

- *La sphère religieuse est une composante essentielle de la société civile, mais les attitudes religieuses et la politique des pouvoirs publics se rejoignent parfois. Des échanges constructifs entre les associations LGBT, les institutions religieuses et les pouvoirs publics sont nécessaires pour progresser sur cette question.*
- *Quel peut être le rôle des associations LGBT religieuses ? Quelles méthodes mettent-elles en œuvre pour convaincre les institutions religieuses de les accepter en tant que croyants et ecclésiastiques le cas échéant ?*

Table ronde 3 : Le respect du droit à la santé des personnes LGBT

(Coordinateur : Antonio Manganella, AIDES) Seuls deux groupes d'experts seront présents à cette troisième table ronde. Le second groupe d'experts sera donc séparé selon deux sous-thématiques différentes et comptera environ 8 experts.

Panel 1 : L'effet de la criminalisation de l'homosexualité et de l'identité de genre sur l'accès universel aux soins médicaux

À travers le témoignage direct d'acteurs de la lutte contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBT, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins médicaux, le premier panel se propose de répondre aux questions suivantes :

- *En quoi le non respect des droits de l'Homme ralentit-il l'accès aux soins médicaux pour les personnes LGBT ?*
- *Comment des programmes de prévention et de soins peuvent-ils être mis en place dans un contexte de violations des droits de l'Homme ?*

Panel 2 : Le rôle de l'aide au développement en matière de santé dans la lutte contre l'homophobie

Ce second groupe d'experts se propose d'analyser les atouts et faiblesses des politiques d'aide au développement en matière de défense des droits de l'Homme des personnes LGBT. Il s'efforcera de répondre aux questions suivantes :

- *Comment la dimension des droits de l'Homme s'intègre-t-elle dans les programmes de soins médicaux ?*
- *Comment les bailleurs de fonds peuvent-ils être sûrs que l'aide bénéficie à la population dans son ensemble, y compris aux personnes LGBT ?*

- Comment peuvent-ils partager et transmettre des bonnes pratiques ?
 - Comment les programmes en matière de santé ont-ils favorisé la croissance d'un groupe au sein de la société civile défendant les droits de l'Homme des personnes LGBT ?
- L'expérience d'Africagay contre le VIH sera présentée comme exemple de mobilisation identitaire dans les pays d'Afrique francophone.*

Table ronde 4 : Droits de l'Homme et identité de genre (Coordinateur : Mauro Cabral, Mulabi Argentine et GATE)

Panel 1 : Transphobie, dans le monde, aujourd'hui

- Le panel abordera les questions de la définition de la transphobie (fondements culturels, sociaux, religieux et juridiques) et de la représentation de celle-ci.
- Les violations des droits de l'Homme relatives à la transphobie seront analysées à travers des concepts clés tels que l'identité et l'expression de genre. L'ensemble de l'analyse sera structurée en considérant l'intersectionnalité des violations comme cadre général, soulignant les liens omniprésents entre transphobie et appartenance ethnique, statut de migrant, religion, pauvreté, aptitudes ou handicaps physiques et mentaux, âge, etc.
- Ce panel abordera également la question de la criminalisation et de la « pathologisation », menaces courantes qui affectent la vie des transsexuels dans le monde entier, et des campagnes contre la transphobie organisées par les pouvoirs publics et la société civile.

Panel 2 : Reconnaissance juridique et droits de l'Homme

- Ce panel s'intéressera aux approches juridiques concernant les questions d'identité de genre, autour du thème central de la reconnaissance juridique.
- Comment des systèmes juridiques spécifiques entendent-ils l'identité de genre ? (analyse de différents cadres juridico-normatifs dans le monde, ainsi que leur application effective)
- Un lien particulier sera établi entre les critères et conditions d'accès à une reconnaissance juridique et les violations des droits de l'Homme telles que celles qu'impliquent la « pathologisation », la stérilisation et la chirurgie génitale quand elles sont des exigences légales.

Panel 3 : Promouvoir les changements sociaux, accorder des droits

- Possibilités et limites actuelles pour les organisations de transsexuels dans le monde (légalité, validité et financement).
- Situation en matière d'identité et d'expression de genre aux niveaux national et supranational (notamment Nations unies, OEA, MERCOSUR, Conseil de l'Europe).
- De quelle manière les questions d'identité et d'expression de genre recourent-elles d'autres problématiques (telles que les droits de l'Homme, y compris le droit à la santé sexuelle et reproductive), et comment les questions concernant les transsexuels sont-elles spécifiquement traitées dans les programmes d'action des pouvoirs publics et de la société civile ?